

Assistant médico-administratif de classe supérieure

Informations sur le concours

Publié le :	07-08-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	7
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	02-11-2026
A propos du poste :	

Un concours réservé aura lieu au Centre Hospitalier Régional METZ - THIONVILLE,
en vue de pourvoir 7 postes d'assistant(e)s médico-administratifs(ves), branche « assistance de régulation médicale ».

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL METZ-THIONVILLE
Ville :	57000 Metz
Site Web :	https://www.chr-metz-thionville.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	27-09-2026
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature les agents titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale délivré par un centre de formation agréé par le ministre chargé de la santé relevant de l'une des situations suivantes :

1° Membres du corps des permanenciers auxiliaires de régulation médicale régi par le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

2° Agents titulaires de catégorie C et agents non titulaires ayant exercé, pendant une durée d'un an au moins à compter du 1er octobre 2019, la fonction d'assistant(e) de régulation médicale dans un établissement mentionné à l'article L5 du CGFP.

Pièces à fournir :

Les candidat(e)s doivent déposer l'ensemble des documents suivants :

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur le formulaire d'inscription prévu à cet effet ;
- 2° Les titres de formation, certifications et équivalences dont ils (elles) sont titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- 3° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
- 4° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Les candidat(e)s produiront lors de leur inscription, une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils remplissent les conditions exigées pour l'inscription au concours. Toute fausse déclaration entraînera la radiation de la liste des candidats reçus au concours.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Régional METZ-THIONVILLE

Direction des Ressources Humaines

Département Recrutement, Carrière, Paie

1, allée du château CS 45001

57085 METZ cedex 03